

Organisation des UE libres 2023/2024

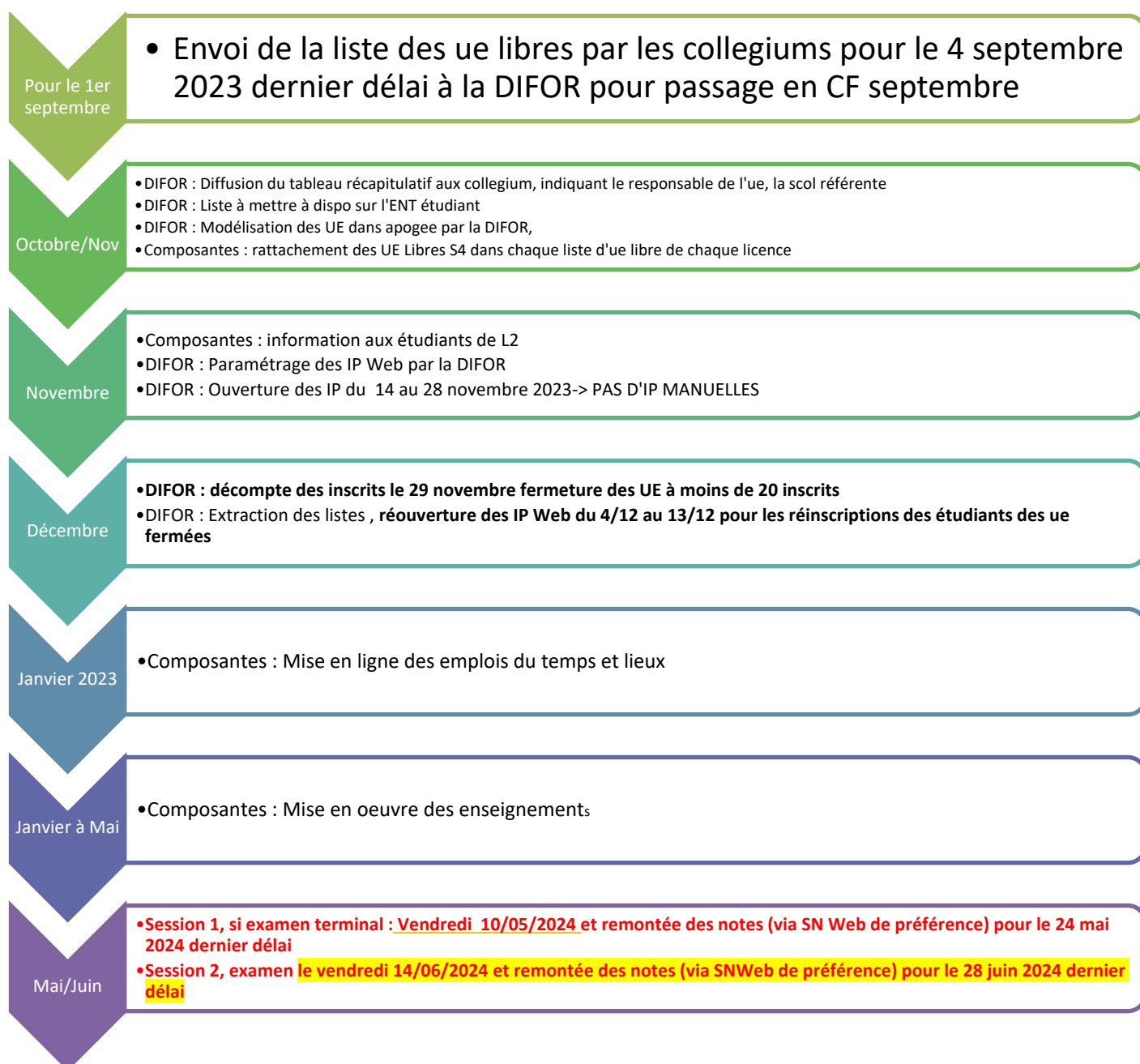
Rappel :

Concerne les Licences 2^{ème} année – semestre 4

Durée : **cours magistral à 27h (9 séances de 3 heures + une dernière séance pour l'examen si terminal)**

Nombre minimal d'étudiants inscrits : **20**

Les UE Libres sont proposées au cours de la même demi-journée : le **vendredi après-midi de 14h à 17h -> ne pas programmer de cours après 12h et avant 18h**



Mise en œuvre :

Mise en ligne des fiches UE sur l'ENT des étudiants par la DiFOR

Pour les scolarités concernées :

Les ue libres sont à rattacher à votre élément à choix UE libre S4, pour chacune des licences. **Les scolarités référentes collectent les notes.**

Les étudiants choisissent une UE libre en dehors de leur domaine d'étude :

RAPPEL : Attention les ue libres ne peuvent pas toutes être choisies par tous les étudiants (et donc ne peuvent pas toutes être rattachées à toutes les licences). Il faut qu'il s'agisse d'une ue libre d'un domaine différent de la licence d'inscription de l'étudiant.

Par exemple, les étudiants inscrits en L2 de Géographie, ne peuvent pas avoir dans leurs choix l'UE Géographie de l'Europe, les étudiants de la licence Sciences pour la Santé ne peuvent pas choisir une UE Métiers de la Santé.

Les créneaux fixés (et à mettre en œuvre dans ADE) sont de 3h/vendredi après-midi **impérativement** de 14h à 17h pour tous :

- 26 janvier 2024
- 2, 9, 16 et 23 février 2024
- 8, 15 et 22 mars 2024 (le 29 mars est férié en Moselle)
- 5 avril 2024

Les 12 et 19 avril sont laissés libres pour permettre le rattrapage éventuel d'une séance qui n'aurait pu avoir lieu.

Examen session 1 le 10/05/2024 après midi si contrôle terminal. En cas de contrôle continu celui-ci doit se dérouler sur les créneaux prévus pour les séances des ue libres.

Examen session 2 le 14/06/2024.